



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.
Informations municipales	6	
La bibliothèque	7	
La page communautaire	8	
La rubrique informative	13	Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.
La page scolaire	21	
Le calendrier des activités	22	
Pour nous rejoindre	24	

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

Mise en pages : Ginette Labbé
Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 9 no 2
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

C'est avec intérêt que je vous présente le résumé des principales décisions du conseil municipal depuis la réunion du 24 novembre dernier.

Réunion du 24 novembre 2003

- Adoption d'une résolution autorisant la vente d'immeubles pour taxes impayées.

Réunion du 8 décembre 2003

- Adoption de prévisions budgétaires pour l'année 2004 :
 - a) Régie intermunicipale des déchets de Roussillon : budget total 129 194 \$, part de la Ville 84 172 \$.
 - b) Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon : budget total 85 240 \$, part

de la Ville 57 021 \$.

- c) Office municipal d'habitation (Macamic et secteur Colombourg) : budget total 165 312 \$, part de la Ville 16 513 \$.



- Résolution octroyant le contrat pour l'entretien des pelouses et des espaces verts à l'entreprise Paysages 5 Saisons et ce, pour l'année 2004 et par conséquent, ne pas autoriser le renouvellement du contrat avec Aménagement paysager Éric-Mercier.
- Don au Club de la Fraternité de 100 \$.
- Autorisation pour la remise d'un présent à monsieur Renald Mélançon à l'occasion de ses 25 ans de service à la municipalité.

Réunion du 18 décembre 2004

- Adoption des prévisions budgétaires 2004 au montant de 2 143 026 \$.
- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2004, 2005 et 2006.
- Adoption des règlements pour l'imposition des taxes et des tarifs pour 2004.

Réunion du 12 janvier 2004

- Autorisation d'une entente avec le Comité des Loisirs de Colombourg pour le versement maximal d'une subvention de 1 000 \$ pour la présentation du Carnaval le 20 mars 2004.
- Résolution désignant la Collection Claude-Morin comme priorité au pacte rural au lieu du projet marina, quai et espaces verts.

Réunion du 26 janvier 2004

- Résolution autorisant l'engagement de la Ville, pour cinq ans, à payer une quote-part annuelle d'environ 3 432 \$ à la municipalité de Palmarolle pour l'achat d'un camion pour l'enlèvement des ordures ménagères devant servir, entre autres, pour le secteur Colombourg.

Réunion du 9 février 2004

- Adoption du règlement 04-041 pour la protection des contribuables contre les refoulements d'égouts, qui précise, entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de plancher, les

fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français.

En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de leur construction.

Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

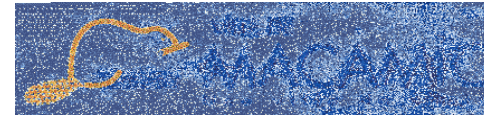
- Adhésion à une mutuelle partielle de risques des municipalités de l'Abitibi-

Témiscamingue.

- Renouvellement de la location du véhicule pour le contremaître chez Contact Chevrolet Oldsmobile de Macamic.
- Nomination de madame Denise Dubois à titre de maire suppléant pour une période d'un an.
- Nomination de madame Rollande Cloutier-Rossignol à titre de représentante du maire à la MRC d'Abitibi-Ouest et de madame Denise Dubois à titre de substitut.
- Subventions accordées de 50 \$ à chacun des organismes suivants : Place aux Jeunes, Foire de l'Emploi de l'Abitibi-Ouest et la chorale Les Gais Lurons.

Il nous a fait plaisir de vous livrer toutes ces informations et nous vous invitons à assister aux réunions mensuelles du conseil municipal.

Recevez nos salutations les meilleures.



Daniel Rancourt
Maire

Informations municipales

AVIS PUBLIC

suivant :

Est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

- Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 9 février 2004, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement

No 04-041
concernant la
protection des
citoyens contre
les refoulements
d'égouts.

- Le règlement ci-haut décrit est déposé

au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville de Macamic, 1, 7e Avenue Ouest où toute personne peut en prendre connaissance de 8 heures 30 à 16 heures.

le mois de juin.

Source : Denis Bédard, directeur général
(819) 782-4604 poste 238

Donné à Macamic ce dix-septième jour de février 2004.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

Collection Claude-Morin

Le projet de mise en valeur au **630, Rang 2 Ouest, secteur Colombourg** de la Collection Claude-Morin a été déposé le 3 mars dernier dans le cadre du pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest.

La subvention demandée permettrait d'aménager les entrées et les aires de stationnement près du bâtiment, les clôtures requises pour la sécurité des visiteurs, divers travaux au bâtiment lui-même, etc.

Nous souhaitons l'ouverture du site pour

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- ➔ Lord John
Diana Gabaldon
(Don Club Lions)
- ➔ L'âme dépeuplée
Sylvain Rivière
- ➔ La fiancée du vent
Monique Parizeau
- ➔ Aurélie
La découverte d'Aurélie
Claire Pontbriand
- ➔ Depuis que tu es partie
Carlene Thompson
(Don Club Lions)
- ➔ La promesse
Louise Simard
- ➔ L'enfant de guerre



Marcel Arteau

- ➔ Voeux secrets
Danielle Steel
(Don Club Lions)
- ➔ Maigrir pour la vie
Caroline Gosselin
- ➔ Un dangereux secret
Nora Roberts
(Don Club Lions)
- ➔ Grande avenue
Joy Fielding
- ➔ Drôle comme un singe
Gilles Latulippe
- ➔ À la croisée des coeurs
Florence Nicole
- ➔ Les sentiers du bonheur
Denis Monette



La page communautaire

Brigade des pompiers volontaires de Macamic

Vous envisagez l'achat d'une maison existante ou l'achat d'un système de chauffage ou combustible solide, la vérification est un geste de prévention banale qui a son importance.

Poêle

La première chose à vérifier est de savoir si votre appareil de chauffage est certifié; si oui, le dégagement minimum des matières combustibles est indiqué sur une plaque signalétique placée sur le côté ou à l'arrière de l'appareil; sinon, référez-vous à la norme B-365 de l'ACNOR/CSA.

Tuyaux de raccordement

Ils doivent avoir au maximum deux

coudes de 90° et ne doivent pas excéder 12 pieds de longueur. Les jonctions doivent être vissées et dépendamment de la longueur, le tuyau doit être soutenu à l'aide de supports incombustibles. Le dégagement doit être d'un minimum de 18 pouces des matériaux combustibles, sauf dans le cas de tuyaux à double paroi.

Cheminée préfabriquée

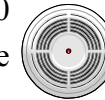
Elle doit avoir une résistance de 2100°. Il est important que la cheminée ne montre aucun signe de rouille ni de bosselure, ce qui affecte sa résistance à la chaleur; un dégagement d'un minimum d'un pouce des matériaux combustibles doit être respecté.

Cheminée de maçonnerie

Il existe plusieurs sortes de cheminées de

maçonnerie, l'important est de vérifier les joints extérieurs; s'ils montrent des craquelures importantes, vérifiez aussi les joints intérieurs. Au sommet de la cheminée, le couronnement doit être en bon état ainsi que les premières tuiles ou briques puisque le sommet est soumis à des changements fréquents de température et peut être plus propice à des infiltrations d'eau qui feraient craquer les premiers rangs du revêtement intérieur.

Toutes ces vérifications portent à constater qu'il vaut mieux 100 heures de prévention qu'une heure d'intervention.



Bertrand Bellerive pompiers 19

Visite annuelle

Comme cela se fait depuis plusieurs années, les pompiers profiteront des beaux jours du printemps pour faire leur visite annuelle des résidences de la municipalité.

À cette occasion, ils feront l'inspection

des détecteurs de fumée; un détecteur de fumée doit être installé à chaque étage où l'on retrouve une chambre à coucher et doit être fonctionnel.

Les pompiers, toujours bien identifiés, visiteront les foyers du 1er au 8 mai.



Souper spaghetti annuel

L'Association du hockey mineur de Macamic tiendra son souper spaghetti annuel au Centre récréatif le 17 avril prochain à compter de 18 heures.

À cette occasion, chacune des équipes dévoilera le joueur le plus amélioré de l'année, le joueur le plus discipliné et le joueur ayant le meilleur esprit sportif.

Billets en vente auprès des joueurs de l'Association.

Adultes 5 \$ et étudiants 3 \$

Jardin communautaire

Cette idée de projet éducatif vient du Conseil pastoral paroissial avec la collaboration du conseil de ville de Macamic, de beaucoup de temps de bénévolat et de subventions. Il a été mis sur pied en 1994-1995, année internationale de la famille.



Jardiner met de la beauté dans le paysage, fait ralentir le pas des piétons, c'est un acte qui demande de la patience et de la générosité.

Travailler dans la nature est un moyen d'évasion et de communion avec notre Créateur.

Ce printemps, nous aurons de la terre noire pour améliorer la qualité du sol.

Conditions d'admissibilité :

- ➡ Payer annuellement 5 \$ de cotisation;
- ➡ Être responsable de sa clef de barrière en la remettant à une responsable quand on n'en a plus besoin;
- ➡ Maintenir la propreté de son potager.



L'an passé, nous avons récolté une belle variété de légumes. Nous invitons toutes les personnes, jeunes ou âgées, puisqu'il reste des espaces libres, à venir partager leur expérience en jardinage.

**Information : Doris Labbé au 782-4368
Jeannine Bédard au
782-2389**



Journée de sécurité à bicyclette

Comme les années passées, le Club Lions de Macamic invite tous les jeunes cyclistes de niveau primaire de Macamic et du secteur Colombourg à venir participer à une journée de sécurité à bicyclette au Centre récréatif de Macamic, le samedi 8 mai à compter de 9 heures.

Des feuilles d'inscription seront déposées dans les écoles, veuillez compléter ce formulaire avant le vendredi 7 mai afin que le jeune cycliste puisse faire buriner sa bicyclette et participer aux tirages de prix de présence qui auront lieu en avant-midi.

Les membres du Club Lions souhaitent la bienvenue à tous les jeunes.

Au plaisir de se voir le 8 mai.

**Michel Boisclair et Jacques Michaud
Responsables**

Le gros party de l'été!

La plus importante activité en ville et même en Abitibi-Ouest se passe cet été les **21-22-23 mai** : c'est le **SHOW AND SHINE** de Macamic organisé par le Club Lions. Encore cette année, il y aura les hommes forts qui sauront vous divertir davantage car l'homme le plus fort au monde, **Hugo Girard**, sera en ville. Les compétiteurs seront encore plus performants en levant de plus grosses charges.

Il y aura, comme les années passées, une exposition de voitures, une parade et une



compétition de pick-up. Pour ceux qui se sentent en forme et très forts, il y aura un concours amateur d'hommes forts ainsi qu'un concours de levée de la brouette. Pour vous divertir en soirée, le vendredi et le samedi, il y aura le groupe **MOMENTUM** ainsi que **DANY POULIOT**. N'oubliez pas d'acheter vos billets vous donnant la chance de gagner un **véhicule tout-terrain, un spa, un ameublement ou 8 500 \$ en argent et d'autres prix**. Le tirage se fera le dimanche soir. Un feuillet publicitaire sera bientôt en circulation vous indiquant en détail les activités de la fin de semaine. Nous invitons les gens qui veulent faire du bénévolat : vous êtes les bienvenus car nous en aurons grandement besoin. Venez admirer notre mascotte qui saura divertir petits et grands. Il y aura sur place de quoi vous désaltérer (boissons gazeuses, bière, eau, café, etc.) et un service de restauration.

Pour information, vous pouvez communiquer avec un membre du Club

Lions.

ENEZ VOUS AMUSER!

Daniel Boisclair

Mouvement des femmes chrétiennes

Un mouvement de femmes chrétiennes dans une paroisse, qu'est-ce exactement? Si je vous dis que c'est un mouvement d'action catholique, ça ne dit pas grand-chose, mais si je donne les raisons qui incitent à en faire partie, ça change un peu; le programme d'action suggéré par les équipes de base pour l'année 2003-2004 est le Retour aux sources.

À la réunion de février, le sujet à l'étude était le mal de vivre, ses causes et nos comportements face à ceux qui en souffrent. Grâce à la lumière de l'Évangile et au partage respectueux des membres présents, cette réunion a été enrichissante et profitable pour chacune.

Je vous partage cette réflexion : autrefois il n'y avait pas ou peu de dépressions et de suicides parce que les gens se confessaient presque tous les mois, ils se débarrassaient vite de leurs fautes; aujourd'hui...

Les réunions se tiennent le 4e lundi du mois.

Outils de formation

L'Éveil

Les camps d'été

La petite revue La famille chrétienne

Journée de ressourcement

Congrès

L'Éveil consiste en une série de huit rencontres de trois heures chacune; voici le sujet de chaque rencontre :

- ➔ Qui suis-je?
- ➔ Es-tu attentive aux autres?
- ➔ Qui est mon prochain?
- ➔ Je m'implique, je m'informe
- ➔ Moi, Dieu, Jésus-Christ
- ➔ Seule ou en équipe

➔ L'Église

➔ Retour

L'Éveil se donnera à Macamic, en avril.

À toi, femme ordinaire, si ces activités t'intéressent, appelle la présidente, madame Denise Champagne ou l'ex-présidente, madame Jeannine Bédard.

Information : Denise : 782-4183

Jeannine : 782-2389

Rubrique informative

Service de la préparation de la vie

J'aimerais saisir l'occasion qu'Info-Mak m'offre pour saluer tous les anciens du Service de la Préparation de la vie.

Viens, un nouveau jour va se lever! Un nouveau monde à ta façon! Voici les paroles d'espérance, une espérance à

transmettre. La vie est trop courte pour ne pas profiter de l'amour et de l'espérance qui s'offrent à nous.

Durant plusieurs années, nous avons vécu des expériences des plus enrichissantes grâce aux jeunes et aux moins jeunes qui m'ont si bien accueillie.

C'est toujours avec grande joie que les 100 à 120 jeunes recevaient le Programme d'animation du Service de la Préparation de la vie. Chaque thématique est remplie d'espérance et d'appels non seulement à semer la vie, à y sourire certes, mais aussi à reconnaître toutes les personnes qui déjà la rendent resplendissante.

Je ne peux plus continuer le Service de la Préparation de la vie à cause de raisons personnelles, j'inviterais donc d'autres personnes à continuer cette oeuvre pour les jeunes. Je souhaite que la frêle pousse qui est devenue un arbre majestueux continue de porter des fruits, surtout dans notre belle ville de Macamic.

J'invite tous les Services de la Préparation de la vie ainsi que toutes les personnes aidantes à assister à la messe qui sera célébrée pour vous, consultez le feuillet paroissial.

N'oubliez pas vos oeuvres missionnaires : prières missionnaires, attaches de sacs de pain, timbres,

languettes de cannettes. Je dois vous informer que nous avons 4 ou 5 chaises roulantes achetées pour les handicapés(es); alors je compte sur vous.

Osons des clins d'oeil amoureux aux personnes qui en ont le plus besoin! Et si on souriait à la vie.

Marie-Paule Alain-Bruneau
Personne-ressource

H.L.M.

Logements : studios, 3½ et 4½

Coût du loyer : **25 % du revenu**

Salle de lavage commune
Libres immédiatement (1^{er} mois gratuit)
Possibilité de service de transport adapté
Pour personnes âgées de plus de 50 ans

Logements situés :
681, Rang 2 & 3 Ouest (Secteur

Colombourg) et au 92, Principale Nord (Macamic)

Pour information, veuillez contacter la directrice, madame Suzanne Poliquin, au (819) 787-6340.

Maison Saint-André d'Abitibi-Ouest

Service d'aide à domicile

Vous avez 18 ans et plus, vous manquez de temps, ce message s'adresse à vous. Depuis janvier 2000, la Maison Saint-André d'Abitibi-Ouest est reconnue comme une entreprise d'économie sociale en aide domestique.

Les services offerts sont l'entretien ménager, la préparation de repas et le service de grand ménage. Notre personnel est soigneusement recruté et formé pour vous donner un service de qualité. Nous avons un taux avantageux pour les aînés. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au 333-1133.



Lucie Nadeau
Agente de développement

Pré-maternelle Geneviève Gauthier

Tu es intéressé à faire tes premiers pas vers le milieu scolaire, inscris-toi à la pré-maternelle, tu pourras y aller deux demi-journées par semaine, ton professeur est psychoéducatrice depuis 6 ans et en plus, elle a de l'expérience avec les enfants! Pour y participer, tu dois avoir 3 ou 4 ans au 30 septembre 2004.



Tu pourras exercer tes habiletés dans plusieurs domaines comme :

- ta motricité fine (habileté des doigts et des mains) et globale (corps);
- tes connaissances de base (couleurs, notions);
- ton autonomie (habillage, collation);

ton langage (sons difficiles);
ton côté social (partage, respect, vie de groupe).

La pré-maternelle est un endroit d'éveil, stimulant et intéressant pour toi. Les activités que tu y vivras seront adaptées pour toi et tes amis(es).



Pendant toute l'année, il y aura des thèmes différents et plusieurs activités auront un lien direct avec ces thèmes. Parmi ces activités, il y aura des chansons, des comptines, des bricolages, des histoires, des discussions et des jeux par ordinateur.

Coût et inscription :

25 \$ pour l'inscription (payable à la rencontre de parents, qui sert à acheter du matériel pour les activités)

55 \$ par mois

* des reçus pour les impôts seront donnés en janvier et en juin.

Je prendrai contact avec les parents pour une rencontre qui aura lieu vers la fin du mois de mai.

Pour inscription, téléphonez au 787-6763.

Geneviève Gauthier Ps.éd.

212, 2e Rue Est

C.P. 303

Palmarolle, Québec JOZ 3CO

Semaine du grand nettoyage
secteur Macamic

Vous désirez vous départir de gros rebuts et d'articles encombrants, profitez de la semaine du grand nettoyage qui se tiendra du 3 au 7 mai, en fonction de la journée normale de la collecte des ordures ménagères.

Information : 782-4604 poste 224

Balayage des rues

Vous êtes âgé entre 10 et 17 ans et intéressé à balayer les rues, vous pouvez dès maintenant donner votre nom au bureau de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 16 heures.

étanches, fabriqués de matière plastique, munis de poignées et d'un couvercle, dont la capacité maximale est de 360 litres, de type IPL et faits de façon à pouvoir être versés dans un camion muni d'un système verseur semi-automatisé.

Vous pouvez en acheter auprès de votre municipalité au prix de 82,82 \$ (taxes incluses); réservez en contactant Nicole Bouffard au 782-4604 poste 227.

SECTEUR COLOMBOURG

Bacs obligatoires à compter du 31 mai 2004

Le Comité intermunicipal de gestion des déchets (desservant le secteur Colombourg) vous avis e que suite à l'achat d'un nouveau camion à ordures, vous devrez vous procurer (si ce n'est déjà fait) un bac à déchets et un bac à récupération. Ces bacs devront être roulants, fermés et



N'oubliez pas que si vous

Rénovez l'intérieur ou l'extérieur de votre propriété,

Construisez un garage, une remise, une résidence, un patio, une entrée privée, une clôture, etc.

Démolissez un bâtiment en totalité ou en partie,

Affichez un commerce ou une entreprise,

Partez en affaires,

Faites une vente de garage,

Déménagez un bâtiment,

Creusez un puits (*NOUVEAU*),

Installez une piscine,

Aménagez ou réaménagez votre installation septique,

UN PERMIS, AUTORISATION OU CERTIFICAT EST OBLIGATOIRE, procurez-vous-le au bureau municipal.

BRUNCH DANSANT des LOISIRS
du secteur COLOMBOURG

Vous êtes invités au prochain brunch du Comité des Loisirs du secteur Colombourg le 18 avril au Centre communautaire de Colombourg, de 10 heures 30 à midi. Le coût est de 7 \$ / adultes, 4 \$ / 5 à 12 ans et gratuit pour les 0 à 4 ans.

BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES

Invitez votre maman au brunch organisé en son honneur par la fabrique de Colombourg :



Dimanche 9 mai, de 10 heures 45 à 12 heures 30 au Centre communautaire de Colombourg.

Prix : 6 \$/adultes
4 \$/enfants de 4 à 10 ans
Enfants 3 ans et moins : gratuit

PISTE DE VÉHICULES
TOUT-TERRAINS



Suite à une demande de jeunes citoyens désirant faire des activités de moto-cross, et afin de ne pas déranger la population avec le bruit, la Ville de Macamic a autorisé l'utilisation des lots 54 et 55 du Rang 1, du cadastre de La Sarre pour la tenue de cette activité.

Dans ce contexte, la Ville a obtenu toutes les autorisations nécessaires de la Commission de protection du territoire agricole.

JEUX D'ÉTÉ 2004

Nous désirons rappeler aux enfants de la municipalité, incluant ceux du secteur Colombourg, qu'il y aura une période d'inscription, en juin prochain, pour les jeux d'été.

Surveillez les informations qui seront distribuées dans vos écoles respectives.

**Évaluation des propriétés situées
sur le territoire du secteur
Colombourg (loi sur la fiscalité
municipale)**

À tous les propriétaires ou occupants d'un immeuble :



Nous tenons à informer la population que les employés de la Société

d'Analyse immobilière Abitibi inc. sont autorisés à visiter et à examiner tout bien situé sur le territoire de Macamic entre 9 heures et 21 heures, du lundi au samedi, sauf les jours fériés, pour la conception des nouveaux rôles d'évaluation foncière et locative de la ville de Macamic.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Information : (819) 782-4604 poste 223 ou 227

Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux

Nouveaux puits : précautions à prendre

Savez-vous que dorénavant on ne peut plus se faire forer un puits n'importe où et n'importe comment?

En effet, le ministère de l'Environnement du Québec a passé un règlement en 2002 visant à protéger les nappes d'eau souterraines qui sont les réserves d'eau potable pour les générations futures. Ce règlement oblige le puisatier à prendre certaines précautions lorsqu'il fore un puits et oblige également le propriétaire à faire certaines démarches, exemple, le propriétaire doit s'adresser à sa municipalité pour obtenir un permis de creusage d'un puits afin de s'assurer que le puits se trouvera à une distance sécuritaire de certaines sources polluantes, comme les champs d'épuration.

Le changement le plus important du point de vue santé de la population, c'est que le propriétaire devra désormais s'assurer qu'une analyse de l'eau sera faite une fois le puits foré. Or, contrairement à une opinion largement répandue, une analyse de l'eau n'est pas uniquement une analyse des coliformes ou bactéries dans l'eau. Des centaines de substances différentes peuvent se trouver dans l'eau souterraine;

le ministère de l'Environnement en a sélectionné une douzaine qui doivent faire l'objet d'une analyse obligatoire. En plus des coliformes, on devra aussi faire analyser l'arsenic, le fer, le manganèse, les sulfates, etc.

Vous pouvez vous adresser à votre puisatier ou à votre municipalité pour obtenir la liste complète.

Du point de vue santé, c'est l'analyse de l'arsenic qui est la plus importante dans notre région où on retrouve beaucoup de secteurs dont la roche souterraine en contient; dans la MRC d'Abitibi-Ouest, on parle de Duparquet, Rapide-Danseur, Gallichan, Val St-Gilles, Clermont et Chazel. Si vous devez creuser un puits dans ces endroits, il est doublement important, pour votre santé et celle de votre famille, qu'une analyse de l'arsenic soit faite au moins une fois dans la vie du puits.

Les propriétaires d'anciens puits se doivent d'être vigilants.

Si vous habitez dans les secteurs à risques et qu'aucune analyse pour l'arsenic n'a été faite à votre connaissance, il vaudrait mieux le faire dès que vous le pourrez.

Quant aux coliformes, il faut savoir qu'ils peuvent envahir un puits n'importe quand. Une seule analyse (par exemple lors de l'achat de la maison ou du creusage du puits) ne suffit pas. On conseille une ou deux analyses par année, pendant l'été. Les périodes les plus à risques sont après la fonte des neiges au printemps et pendant la période chaude de juillet-août.

Les analyses peuvent être faites en région qui compte deux laboratoires certifiés par le ministère de l'Environnement : Techni-Lab à Sainte-Germaine-Boulé (819) 787-6116 et Multi-Lab à Rouyn-Noranda (819) 797-0550. Lorsque vous recevrez vos résultats, vous pouvez communiquer avec la Direction régionale de santé publique (ministère de la Santé) au (819) 764-3264 #49337 ou #49336 pour discuter de leur signification pour la santé.

Daniel Gagné, agent de planification et de programmation sociosanitaire

2e versement de taxes

N'oubliez pas que votre deuxième versement de taxes (s'il y a lieu) sera échu le premier mai prochain.

Afin d'éviter de payer des frais de retard, vous pouvez nous envoyer un chèque postdaté ou passer au bureau de l'hôtel de ville et ce, le 1er mai ou avant.

La page scolaire

Semaine de l'amitié

Plusieurs activités ont eu lieu à l'École du Royal-Roussillon pavillon Tremblay à l'occasion de la semaine de l'amitié :

- ➔ Décoration de l'arbre de l'amitié
- ➔ Échange de voeux d'amitié
- ➔ Rallye, bricolages
- ➔ Chansons, poèmes et comptines

Il y a également eu des concours dont voici les gagnants :

Concours des plus belles lèvres :

Maternelle : Annabelle Rancourt
 1re année : Jykaël Labbé-Morin
 2e année : Esther Larose
 2-3e année : Annabelle Tenhave
 3-4e année : Victoria Sayko
 4e année : Francis Labbé
 5e année : Hilarie Aubin
 6e année : Marika Brière-Auger

Concours de l'élève le plus aimable (déterminé par les élèves de chaque classe) :

Maternelle : Léonie Bruneau
 1re année : Maxime Chalifoux
 2e année : Sophie Gaudette
 2-3e année : Corinne Morin-Parent
 3-4e année : Ashley Desjardins-Parisien
 4e année : Florence Morin-Parent
 5e année : Marie-Anick Boucher
 6e année : Anne-Marie Desjardins-Parisien

Concours du nombre de gommes :

Le gagnant, Alexandre Julien (5e année), a estimé à 244 le nombre de gommes contenues dans une jarre qui en contenait 245!

Bravo à tous les participants et merci à l'équipe-école pour son implication!

Le calendrier des activités

Avril	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	18	Brunch dansant des Loisirs du secteur Colombourg au Centre communautaire de 10 heures 30 à 12 heures
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	30	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Mai	2	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30; la fête des Mères sera soulignée
	8	Souper des membres du Club de l'Âge d'Or de Macamic qui ont participé aux jeux
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	14	Assemblée générale du Club de l'Âge d'Or de Macamic à 13 heures 30
	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	29	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Juin	6	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30; la fête des Pères sera soulignée

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.



Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30
un dimanche aux deux semaines de
10 heures 30 à 12 heures

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 juin 2004; **la date limite pour apporter vos textes est le 7 mai 2004**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**